

MAITRE D'OUVRAGE		CC Ambert Livradois Forez, Parc Naturel Régional du Livradois Forez					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
		X					
Action ECO1		Agir pour le développement d'un tourisme durable					
Lien avec le projet de territoire		F22 : Diminuer le volume des déchets résiduels non recyclés F36 : Développer une alimentation positive, une culture du consommer durable F53 : Maîtriser la consommation énergétique du parc public et privé					
Contexte et enjeux de l'action							
<p>Selon les estimations (cf "Monographie du tourisme en Livradois Forez"), le tourisme représente 7 à 8% du PIB du Livradois Forez avec notamment un poids important des résidences secondaires sur certains secteurs (notamment Ambert Livradois Forez).</p> <p>Dans ce contexte, il convient d'intégrer les acteurs touristiques au travail réalisé sur le PCAET. Ce travail peut être réalisé autant sur les hébergeurs, les restaurateurs que les sites d'activités et de visites. Le Parc naturel régional du Livradois Forez est un acteur incontournable de ce travail puisqu'il est engagé depuis plusieurs années pour rendre visible l'appartenance des acteurs touristiques engagés dans des pratiques respectant le développement durable (Label Valeurs Parc, réseau des Coccinelles). Toutefois, peu de prestataires importants (nombre de visiteurs, capacité d'hébergement, etc.) sont adhérents à ces labels alors qu'ils constituent un volume important de l'économie touristique locale et que l'appartenance à ces réseaux est un critère essentiel pour être en tête de liste sur les recherches internet effectuées sur le site internet de la Maison du tourisme.</p> <p>Près de 3 000 000 de nuitées sont réalisées sur le territoire du Livradois Forez (estimation selon la "Monographie du tourisme en Livradois Forez) dont 2/3 en hébergement marchand et 1/3 en résidences secondaires. Le pôle d'Ambert Livradois Forez représente le secteur le plus important de cette dynamique. Aussi, il convient de s'intéresser à ce flux pour que la fréquentation touristique soit respectueuse des principes du développement durable notamment lors de son pic de fréquentation en saison estivale.</p>							
Description détaillée de l'action							
<p>1) Identifier, valoriser et promouvoir les bonnes pratiques chez les acteurs du tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir la Charte Européenne du Tourisme Durable - promouvoir le réseau des coccinelles <p>2) Réaliser des actions de sensibilisation auprès des prestataires touristiques (hébergeurs et sites d'activités) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les sites touristiques pour être exemplaires sur la gestion des déchets : généralisation du tri et du compostage, proposer des formations "tri et compostage", - Agir sur la restauration proposée : développer une restauration durable à base de produits locaux et de saison, proposer des ateliers de sensibilisation, des ateliers cuisine - Accompagner les acteurs du tourisme dans la maîtrise de leur consommation énergétique : éco gestes, ... <p>3) Editer et diffuser un guide de bonnes pratiques auprès de la clientèle touristique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des déchets par les visiteurs - Offre sur la mobilité - Marchés locaux - Sensibilisation sur les zones sensibles (Natura 2000, PNR). <p>Ce guide pourrait être diffusé de manière numérique avant le séjour aux visiteurs (listing Maison du tourisme et/ou des hébergeurs) et dans des lieux ressources pendant le séjour (bureaux d'information touristique, hébergeurs).</p>							
Impacts et mise en œuvre de l'action							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
++	+			+	+	++	
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Intérêt de l'adhésion aux dispositifs pour les hébergeurs					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		Pourcentage d'hébergeurs adhérents à la charte/réseau des coccinelles Nombre d'animations de sensibilisation effectuées Nombre de composteurs installés Réalisation d'un guide : nombre d'exemplaires diffusés, nombre d'envoi / an à la clientèle					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		Incidences positives : Les actions de sensibilisation visant à réduire les déchets, à promouvoir les éco gestes, ont une incidence positive sur l'environnement.					
ELU REFERENT		Vice Président en charge du tourisme					
AGENT REFERENT ALF		Responsable du service tourisme : Sylvain Ringenbach					
LOCALISATION		Territoire d'Ambert Livradois Forez					
CALENDRIER DE L'OPERATION		6 ans du PCAET					
COUT DE L'OPERATION		15 000 €					
TYPES DE DEPENSES		Dépenses de fonctionnement					
PARTENAIRES TECHNIQUES		Maison du tourisme, Hébergeurs					
PARTENAIRES FINANCIERS		Sans objet					

MAITRE D'OUVRAGE		Maison du Tourisme du Livradois Forez					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
		X	X				
Action ECO2		Permettre des séjours sans voiture ou avec une utilisation réduite					
Lien avec le projet de territoire		B31 : Revaloriser touristiquement la ligne ferroviaire sur la Vallée de la Dore F17 : Mettre en place des solutions de mobilité douce I23 : Développer le covoiturage et la voiture partagée					
Contexte et enjeux de l'action							
<p>Près de 3 000 000 de nuitées sont réalisées sur le territoire du Livradois Forez (estimation selon la "Monographie du tourisme en Livradois Forez) dont 2/3 en hébergement marchand et 1/3 en résidences secondaires. Le pôle d'Ambert Livradois Forez représente le secteur le plus important de cette dynamique.</p> <p>La question de la mobilité de ce flux est important à prendre en compte. Concernant les trajets touristiques, il convient de distinguer deux types de trajets :</p> <p>* Les trajets domicile / hébergement (ou résidences secondaires) : pour ALF, ces trajets sont quasiment exclusivement réalisés en voiture individuelle étant donné la faiblesse des réseaux existants de transports en communs (train, bus) ou d'alternatives.</p> <p>* Les trajets réalisés pendant le séjour : malgré quelques contraintes (peu de lignes de bus intérieurs, relief), il semble intéressant d'interroger ces besoins de mobilité. A titre d'exemple, la création d'un "séjour sans voiture" en partenariat avec un ensemble d'acteurs (hébergeurs, train, loueur vélo, etc.) peut être porteuse.</p>							
Description détaillée de l'action							
<p>Il s'agit de favoriser l'utilisation de modes de transports alternatifs pendant le séjour :</p> <p>* Promouvoir les services vélos à assistance électrique</p> <p>* Faire la promotion du covoiturage auprès des acteurs touristiques</p> <p>* Promouvoir le train touristique</p> <p>La création d'un (ou plusieurs) séjour(s) sans voiture peut être vecteur d'image. Il s'agit de proposer aux clients un package composé d'un hébergement (labellisé valeurs Parc ou charte du développement durable), visite de sites, mobilités actives (vélos, pédestre, bus, train). Ce package peut être commercialisé par la Maison du tourisme notamment auprès de sa clientèle sportive.</p> <p>Cette action est liée à la fiche action MOS "Promouvoir et communiquer sur les solutions de transports doux et durables"</p>							
Impacts et mise en œuvre de l'action							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
++				+	+	+	
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Implication des acteurs (notamment relais hébergeurs et prestataires) Communication visible et attractive					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		Evolution de la clientèle auprès de prestataires identifiés (location vélo, train...), création du séjour et évolution de la clientèle					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		Incidence positive : Action visant à limiter les déplacements en voiture individuelle					
ELU REFERENT		Vice Président en charge du tourisme					
AGENT REFERENT ALF		Responsable du service tourisme : Sylvain Ringenbach					
LOCALISATION		Territoire Ambert Livradois Forez ou territoire Maison du Tourisme					
CALENDRIER DE L'OPERATION		6 ans du PCAET					
COUT DE L'OPERATION		Budget interne MDT avec des retombées financières du fait de la commercialisation des séjours					
TYPES DE DEPENSES		Fonctionnement					
PARTENAIRES TECHNIQUES		ALF / Agrivap / syndicat ferroviaire du Livradois-Forez					
PARTENAIRES FINANCIERS		Sans objet					

MAITRE D'OUVRAGE		CC Ambert Livradois Forez					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
		X					
Action ECO3		Convertir les sites d'activités de pleine nature					
Lien avec le projet de territoire		D21 : Développer une activité de pleine nature autour de 3 filières d'excellence : randonnée pédestre et dérivés, vélo, bases de loisirs					
Contexte et enjeux de l'action							
<p>Ambert Livradois Forez bénéficie d'une offre neige qui est regroupée autour de 3 stations :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Station de Prabouré (ski alpin) * Crêtes du Forez (nordique) * Beal - rattaché au domaine de la Loge (nordique) <p>Cette activité neige ne constitue pas un volet essentiel de l'économie touristique. Toutefois, elle est un levier d'attractivité pour le territoire pour des loisirs sportifs en hiver alors que ce territoire est en déficit d'attractivité pour de nouvelles populations. L'activité neige peut être aussi un complément de revenus intéressant pour certaines professions (accompagnateur moyenne montagne, personnel des stations) afin de pérenniser un emploi.</p> <p>Ces stations sont sensibles au réchauffement climatique avec un enneigement incertain ces dernières années (cf saison 2019/2020). Il convient alors de les adapter au changement climatique pour permettre leur maintien, voire leur développement.</p>							
Description détaillée de l'action							
<p>La conversion des activités de pleine nature passe par deux actions distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none"> * A court terme, mettre en place des activités "hiver" adaptées qui nécessitent peu de neige et d'aménagement. Ex : ski randonnée * Développer d'autres activités de pleine nature toutes saisons sur ces stations pour les reconverter. <p>Sur Prabouré, la conversion a déjà été amplement effectuée : développement des activités tyrolienne, filets, grotte... qui sont des activités "toutes saisons".</p> <p>Sur ce modèle, il convient de renforcer Prabouré et trouver d'autres activités aux Pradeaux (en lien avec le barrage), aux Supeyres ou au Béal.</p>							
Impacts et mise en œuvre de l'action							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
+	++					++	
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Capacité financière de la collectivité Maintien d'un enneigement naturel minimum					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		Nombre d'activités toutes saisons présentes en hiver / en toutes saisons sur les stations Fréquentation des sites d'activités de pleine nature					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		Action à réaliser en respect des espaces sensibles environnants (Hautes Chaumes) Sans impact selon BE					
ELU REFERENT		Vice Président en charge du tourisme					
AGENT REFERENT ALF		Responsable du service tourisme : Sylvain Ringenbach					
LOCALISATION		3 stations d'activités de pleine nature : Le Brugeron / St Pierre la Bourlhomme (Beal) et Valcivières / Saint Anthème / Grandrif et Saint Martin des Olmes (Crêtes du Forez dont Prabouré)					
CALENDRIER DE L'OPERATION		-2021-2024 : activités hiver adaptées -2024-2027 : investissement dans les stations autres que Prabouré					
COUT DE L'OPERATION		Budget spécifique de développement d'activités sur les stations (pôle pleine nature)					
TYPES DE DEPENSES		Dépenses de fonctionnement et d'investissement					
PARTENAIRES TECHNIQUES		SEM Prabouré Loire Forez					
PARTENAIRES FINANCIERS		SEM Prabouré Loire Forez, FEDER, Région					

MAITRE D'OUVRAGE		CC Ambert Livradois Forez					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
		X					
Action ECO4		Intégrer des exigences environnementales dans la conception de la ZAC des Barthes					
Lien avec le projet de territoire		C12 : Disposer de réserves foncières en ZAE sur l'ensemble du territoire					
Contexte et enjeux de l'action							
<p>En 2016 la communauté de communes Ambert Livradois Forez a validé le projet de création de la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) des Barthes. Plusieurs objectifs sont poursuivis dans le cadre de ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire communautaire afin de répondre à la pénurie foncière ; - rechercher, à travers la maîtrise publique de l'aménagement, une qualité environnementale, urbaine, paysagère et architecturale, compatible avec la charte régionale de développement durable des zones d'activités et avec la charte du Parc Naturel Régional du Livradois Forez, afin d'orienter cet aménagement dans la voie du développement durable. <p>Les enjeux écologiques du site étant forts, la conception de la zone se veut notamment exemplaire en terme de préservation et amélioration des continuités écologiques. La ZAC des Barthes est située à proximité de La Dore, une fiche action dédiée a été inscrite au Contrat Vert et Bleu (CVB).</p>							
Description détaillée de l'action							
<p>1) Appliquer les prescriptions de la fiche 31 du CVB afin de réduire l'impact de la ZAC. Il est proposé plusieurs actions différentes en fonction des secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zone aménagée pour les entreprises : reméandrage du ruisseau, amélioration du réseau de mares et de noues en veillant à amplifier ses liens avec les haies - Zone des opérations de compensation : restaurer la zone humide au sud de la zone afin d'améliorer son fonctionnement, créer des mares, mettre en place les conditions de la protection du site (ex : arrêté de protection de biotopes), valoriser la zone humide par un cheminement piéton accompagné de plusieurs panneaux pédagogiques - Zone nord de la ZAC : conservation et valorisation de la zone humide (plantations d'essences locales, ...) <p>2) Intégrer des exigences environnementales dans le règlement de la zone (coefficient d'occupation des sols, coefficient d'imperméabilisation des sols, matériaux de construction, ...)</p> <p>3) Penser l'aménagement de la zone en vue de sa vie future : déplacements, stationnements, déchets, ...</p>							
Impacts et mise en œuvre de l'action							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
+	+	+				++	
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Volonté politique Respect du règlement de zone Capacité financière					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		- nombre d'actions réalisées en faveur de la préservation des continuités écologiques					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		<p>Incidences négatives : Même si une action vise à intégrer des exigences environnementales dans la conception, la création d'une ZAC a un impact sur l'environnement.</p> <p>Mesures d'évitement : Zone nord de la ZAC : conservation et valorisation de la zone humide</p> <p>Mesures de réduction : Reméandrage du ruisseau, amélioration du réseau de mares et de noues en veillant à amplifier ses liens avec les haies.</p> <p>Mesures de compensation : Opération de compensation de la zone humide au sud de la zone afin d'améliorer son fonctionnement, actions de valorisation de la zone humide.</p> <p>Impacts résiduels : A évaluer dans le cadre du DAE de la ZAC</p>					
ELU REFERENT		Vice Président en charge du développement économique					
AGENT REFERENT ALF		Responsable du service développement économique : Rodolphe Moreau					
LOCALISATION		ZAC des Barthes à Saint Ferréol des Côtes					
CALENDRIER DE L'OPERATION		<p>- 2021-2023 : 1^{er} tranche</p> <p>- 2024-2026 : 2^e tranche</p>					
COUT DE L'OPERATION		Projet global prévisionnel de la ZAC : 4 millions HT					
TYPES DE DEPENSES		Budget annexe ZAC (fonctionnement)					
PARTENAIRES TECHNIQUES		PNRLF, DDT, CAUE, DREAL					
PARTENAIRES FINANCIERS		État, région, département, Europe, PNRLF					

MAITRE D'OUVRAGE		CC Ambert Livradois Forez / Consulaires					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
		X	x				
Action ECO5		Mobiliser les acteurs économiques autour de l'économie circulaire et la transition énergétique					
Lien avec le projet de territoire		B52 : Favoriser le développement de l'économie circulaire F42 : Accompagner les entreprises dans une démarche d'écologie industrielle					
Contexte et enjeux de l'action							
<p>Labellisée TEPOS, la communauté de communes Ambert Livradois Forez s'est engagée à oeuvrer pour mobiliser les acteurs économiques de son territoire autour de la transition énergétique et de l'économie circulaire.</p> <p>Dans le cadre de la démarche impulsée par l'ADEME, la CC ALF réfléchit aussi à être labellisée "Economie Circulaire". Un programme d'actions en faveur du développement de l'Economie circulaire pourrait ainsi être développé à l'attention des acteurs économiques du territoire.</p>							
Description détaillée de l'action							
<p>1) Poursuite de la démarche EIT :</p> <p>- Dans le cadre de son contrat d'objectifs déchets et économie circulaire (CODEC) (2017-2020) signé avec l'ADEME et le VALTOM, la communauté de communes Ambert Livradois Forez a souhaité initier une démarche d'écologie industrielle et territoriale avec les entreprises du territoire. Profitant d'une étude de requalification à venir sur la Zone d'Activités de La Masse et la Rue de l'Industrie à Ambert, la communauté de communes envisage d'orienter la démarche d'EIT sur ce secteur. L'étude de requalification pourrait alors être envisagée sous les angles de l'économie locale, de l'environnement et des égalités sociales.</p> <p>- Dans un second temps, au vu des résultats obtenus et des orientations politiques, il pourra être envisager d'étendre la démarche d'EIT à l'ensemble du territoire.</p> <p>2) Réalisation d'audits écologiques par les consulaires auprès de leurs clients et déploiement d'actions en partenariat avec la communauté de communes et les autres partenaires associés.</p> <p>3) Envisager d'obtenir la labellisation "économie circulaire"</p>							
Impacts et mise en œuvre de l'action							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
X	X	X	X	X	X	X	X
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Implication des acteurs Animation territoriale Moyens humains et financiers					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		Nombre d'entreprises engagées dans la démarche					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		Incidence positive : La mise en place d'une démarche d'EIT avec les entreprises d'ALF permettra de réduire les consommations de matières premières, de réduire les émissions de GES, les déchets, ...					
ELU REFERENT		Président Vice Président en charge de l'énergie et du développement durable Vice Président en charge de la gestion des déchets					
AGENT REFERENT ALF		Responsable du service développement économique Responsable du service énergie et développement durable Responsable du service déchets					
LOCALISATION		ALF					
CALENDRIER DE L'OPERATION		2021 : Etude de requalification de la ZA de la Masse 2021/2022 : Audits écologiques auprès des acteurs économiques + dossier de demande de labellisation "Economie Circulaire" 2023-2027 : Proposer et développer des actions et interventions auprès des acteurs économiques					
COUT DE L'OPERATION		Etude de requalification : 45 000€ TTC Accompagnement MACEO : 19 600€ TTC (2020-2021) Mise en œuvre d'actions : 5 000€					
TYPES DE DEPENSES		Fonctionnement et investissement					
PARTENAIRES TECHNIQUES		MACEO (AMO), TVLF, CCI, CMA, PNRLF					
PARTENAIRES FINANCIERS		PNRLF (LEADER), VALTOM, Région Auvergne Rhône Alpes, ADEME, CD63					

MAITRE D'OUVRAGE		Parc Naturel Régional du Livradois-Forez					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
		X					
Action ECO6		Promouvoir le bois local					
Lien avec le projet de territoire		B33 : Promouvoir le bois local					
Contexte et enjeux de l'action							
<p>Ambert Livradois Forez possède sur son territoire toutes les ressources nécessaires pour construire ou rénover en utilisant le matériau bois : la ressource forestière, des entreprises de sciage, de fabrication, de construction et des charpentiers, des architectes...</p> <p>Le bois dans la construction répond à plusieurs enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser une ressource locale et renouvelable, - S'appuyer sur des savoirs faire locaux, - Utiliser des matériaux de constructions sains - Stocker du carbone durablement dans des bâtiments, - Favoriser une gestion active et durable des massifs forestiers permettant de fournir localement du bois d'œuvre - Dynamiser la filière économique locale, <p>Consciente de ces potentiels, la collectivité souhaite mener des actions à destination des particuliers, des commerçants de matériaux et des professionnels du secteur afin de développer l'utilisation du bois-construction.</p>							
Description détaillée de l'action							
<p>1/ Travailler sur la consommation des particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la vente de bois local dans les grandes surfaces de bricolage - Réalisation d'une enquête auprès des magasins de types Bricomarché, Gedimat etc. afin de connaître leur intérêt dans la démarche et leurs stratégies d'approvisionnement. - Présentation de la marque "Bois des Territoires du Massif Central" avec l'association pour la Valorisation du Bois des Territoires du Massif Central, porteuse de la certification. - Mise en relation avec les professionnels de la filière locale (via des formules de type « speed-dating » entre commerciaux/dirigeants ou autres rencontres commerciales). - Créer un catalogue des produits bois du Livradois-Forez ou communiquer à travers les catalogues existants des partenaires. <p>2/ Valorisation du Sapin pectiné</p> <p>Initié par FIBOIS, un groupe de travail composé d'un collectif d'entreprises locales (1ère et 2nde transformation, maîtrise d'œuvre) et du Parc, mène une réflexion sur la création de nouveaux produits à partir de sapin pectiné. FIBOIS pilote la partie "innovation" de ce travail. Le Parc, de son côté conduit le volet "promotion" via la réalisation d'un document promotionnel sur le sapin. Le processus d'élaboration de ce document se veut être un moyen de poursuivre les échanges sur le sujet, partager une vision commune, monter en compétence collectivement et former les futurs prescripteurs.</p> <p>3/ Promotion de la certification "Bois des Territoires du Massif Central" (en partenariat avec ALF). Cette reconnaissance garantit l'origine, la traçabilité, la qualité des bois, la gestion durable des forêts et la qualité de leur transformation et de leur mise en œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de rencontres entre les entreprises locales et l'association pour la Valorisation du Bois des Territoires du Massif Central. <p>4/ Formation à l'usage du bois dans les constructions auprès des prescripteurs (Intervention réalisée par Fibois, en partenariat avec ALF)</p> <p>Cette formation est destinée aux services techniques de la maîtrise d'ouvrage (public et privé), architectes, maîtres d'œuvre, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, industriels et transformateurs bois, etc. (en priorité aux entreprises intervenant sur le territoire du Livradois-Forez.)</p> <p>Cycle de formation de 4 jours alternant des sessions en salle sur les matériaux et les types de construction ainsi que des visites sur le terrain (visite de chantiers, d'entreprises et d'exploitation forestière)</p>							
Lien avec le projet de territoire							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
+++	++	++	++	++	++	+++	+
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Mobilisation des acteurs					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		<ul style="list-style-type: none"> - nombre de points de vente de bois local - nombre de formations auprès des prescripteurs 					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		Action sans impact environnemental négatif à éviter, réduire ou compenser.					
ELU REFERENT		Vice-Président en charge de l'agriculture et de la forêt					
AGENT REFERENT ALF		Responsable du service agriculture et forêt : Marie-Laure LABOURE					
LOCALISATION		Territoire du PNRLF					
CALENDRIER DE L'OPERATION		6 ans du PCAET					
COUT DE L'OPERATION		25 000€ TTC (dont 21 000€ de formations prescripteurs, 3 fois sur les 6 ans du PCAET)					
TYPES DE DEPENSES		Fonctionnement					
PARTENAIRES TECHNIQUES		CC ALF, FIBOIS, CDFOR 63, Association Bois des Territoires du Massif Central					
PARTENAIRES FINANCIERS		CC ALF, Participation des prescripteurs, FIBOIS					

MAITRE D'OUVRAGE		CC Ambert Livradois Forez					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
		X					
Action ECO7		Agir pour la transformation locale du bois					
Lien avec le projet de territoire		B33 : Promouvoir le bois local					
Contexte et enjeux de l'action							
<p>Ambert Livradois Forez compte une vingtaine de scieries de tailles variables, artisanales ou industrielles. La majorité d'entre elles ont su se moderniser et constitue aujourd'hui des entreprises performantes, véritable atout pour le territoire.</p> <p>Ces entreprises de la première transformation sont complétées localement par un cortège d'entreprises variées regroupant les secteurs de la charpente, de la construction bois, du meuble, de l'objet d'art etc. Cette action a pour de répondre aux enjeux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la valorisation de la ressource forestière localement à travers sa transformation sur le territoire, - Soutenir les entreprises de la filière pour qu'elles maintiennent et développent leurs activités de transformation, - Favoriser une gestion active et durable des massifs forestiers permettant de fournir localement du bois d'œuvre, 							
Description détaillée de l'action							
<p>Cette action comporte 2 axes de travail :</p> <p>1/ L'accompagnement des "petites" scieries artisanales à la transmission :</p> <p>Aujourd'hui, ces entreprises de proximité (soit environ 10 à 15 établissements sur le territoire d'ALF) emploient individuellement peu de personnel et transforment de faibles volumes de bois comparés aux plus grandes scieries de la vallée de la Dore, mais néanmoins, elles constituent un réseau important quant à la proximité de leur clientèle et la diversité qu'elles proposent en termes de produits et d'emplois. La transmission de ces entreprises est complexe dans le contexte économique actuel et peu continuent leur activité après le départ en retraite des gérants. Il s'agit de porter une réflexion, afin, dans un premier temps de recenser et mieux connaître ces entreprises (produits, spécificités, atouts, clientèle etc.) puis dans un second temps, de proposer un accompagnement spécifique à ce type de structures en partenariat avec les organisations compétentes en la matière (CCI, Cap'Actif, FIBOIS...). Différents outils peuvent être envisagés comme la prise en charge des frais de formation à la gestion d'entreprise pour un employé motivé de la scierie qui souhaiterait reprendre la suite de l'entreprise et/ou le dédommagement de l'absence de l'employé dans ce contexte.</p> <p>2/ Créer un contexte favorable à l'installation d'entreprises de valorisation et de transformation du bois local (mise à disposition de terrains, aide à l'installation spécifique à la filière de valorisation du bois, zones d'activités dédiées...)</p>							
Lien avec le projet de territoire							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
+++	++	++	++	++	++	+++	+
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Mobilisation des acteurs					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		- nombre de scieries accompagnées - nombre d'entreprises installées					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		Action sans impact environnemental négatif à éviter, réduire ou compenser.					
ELU REFERENT		Vice-Président en charge de l'agriculture et de la forêt					
AGENT REFERENT ALF		Responsable du service agriculture et forêt : Marie-Laure LABOURE					
LOCALISATION		Territoire d'ALF					
CALENDRIER DE L'OPERATION		Sur la durée du PCAET					
COUT DE L'OPERATION		Temps d'agents Formation "gestion d'entreprises" des salariés de scierie					
TYPES DE DEPENSES		Fonctionnement					
PARTENAIRES TECHNIQUES		Parc Naturel Régional Livradois Forez, FIBOIS, CCI					
PARTENAIRES FINANCIERS		Conseil départemental, Région, Europe					

MAITRE D'OUVRAGE		CC Ambert Livradois Forez					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
		X					
Action ECO8		Généraliser le tri et le recyclage auprès de tous les acteurs économiques					
Lien avec le projet de territoire		F22 : Diminuer le volume des déchets résiduels non recyclés					
Contexte et enjeux de l'action							
<p>La loi de transition énergétique 2015, la loi de finances 2019, la loi Anti gaspillage 2020 et le Plan Régional des déchets 2020 contraignent la collectivité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Augmenter le taux de valorisation des déchets (passer de 43 % à 65 %) -Réduire la production de déchets (- 12 %) par différentes actions à poursuivre et à inventer -Maîtriser les coûts par la collecte de moins de déchets non recyclables (donc collecter uniquement des déchets triés). <p>Les acteurs du monde économique ont leur part à jouer dans l'atteinte de ces objectifs et sont en plus contraints par le décret "5 flux" qui leur impose le recyclage.</p> <p>Or aujourd'hui ce décret "5 flux" est mal connu et peu appliqué.</p>							
Description détaillée de l'action							
<p>1- Communiquer, informer et fournir les moyens de trier dans la limite du règlement de collecte d'Ambert Livradois Forez :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Faire connaître les obligations de chacun : envoyer un courrier à chaque producteur de déchets du monde économique * Aider et conseiller chaque producteur pour les diriger vers les bonnes filières d'élimination des déchets * Faire accepter que les déchets sont un coût d'exploitation * Fournir aux producteurs de déchets professionnels les moyens de faire le tri dans les limites du règlement de collecte. <p>2- Effectuer des contrôles et sanctionner le non tri</p> <ul style="list-style-type: none"> * Adopter un règlement de collecte coercitif en 2020 * Contrôler le contenu des déchets présentés à la collecte, et en cas de non-tri appliquer des sanctions financières 							
Impacts et mise en œuvre de l'action							
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
+++	++	++	++	++	++	+++	+
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Besoin d'appui et de volonté politique					
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		Progression du taux de valorisation/recyclage des déchets					
PRECONISATIONS ENVIRONNEMENTALES ISSUES DE L'EES		Action sans impact environnemental négatif à éviter, réduire ou compenser.					
ELU REFERENT		Vice Président en charge des Déchets					
AGENT REFERENT ALF		Responsable service Déchets : François FOURNIOUX					
LOCALISATION		Territoire ALF					
CALENDRIER DE L'OPERATION		2021-2027					
COUT DE L'OPERATION		0 - à budget constant					
TYPES DE DEPENSES		Fonctionnement - sur budget Déchets					
PARTENAIRES TECHNIQUES							
PARTENAIRES FINANCIERS							